



**SAINT
BASILE**

RAPPORT DU MAIRE 2022

Le 27 juin 2023

Contexte

Conformément à l'article 105.2.2 de la loi sur les cités et villes, je vous présente les faits saillants du rapport financier pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022 ainsi que des projets réalisés en cours d'année.

Je traiterai des états financiers, du rapport des auditeurs ainsi que du programme triennal d'immobilisations 2022 à 2024. Je terminerai avec quelques indications préliminaires sur l'exercice en cours.

Principales méthodes comptables

La comptabilisation des transactions s'effectue selon la méthode de comptabilité d'exercice, c'est-à-dire que les revenus, les charges, les actifs et les passifs sont comptabilisés au cours de l'exercice où ils ont lieu.

Les charges quant à elles comprennent le coût des biens consommés/utilisés et des services obtenus au cours de l'exercice et incluent l'amortissement annuel des immobilisations.

Rapport financier 2022

Le rapport financier consolidé de la Ville de Saint-Basile pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022 a été audité par Bédard Guilbaut inc., société de comptables professionnels agréés, et a été déposé à la séance régulière du conseil le 11 avril 2023. Le rapport de l'auditeur mentionne que les états financiers consolidés donnent, à tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la ville conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public et qu'ils ne comportent pas d'anomalies significatives.

En 2022, le surplus réalisé fut de 735 594 \$ alors que celui réalisé en 2021 fut de 512 298 \$. L'écart entre le surplus de 2021 et 2022 s'explique en partie par la hausse des revenus de mutation suite à une augmentation continue des ventes de propriétés en 2022, mais également suite à la vente de terrains des phases de développement résidentiel 2 et 3. Également, plusieurs nouvelles constructions ont été portées au rôle d'évaluation, ce qui a généré un revenu de taxes non budgété initialement.

Les tableaux suivants démontrent les calculs des comparatifs entre les années. Les tableaux ci-dessous expliquent le calcul de ce surplus et comparent avec les données de l'année 2021.

SOMMAIRE FINANCIER	ADMINISTRATION MUNICIPALE 2021	ADMINISTRATION MUNICIPALE 2022
Revenu de fonctionnement	5 839 143 \$	8 036 378 \$ *
Charges	5 198 777 \$	5 574 423 \$
Excédent (Déficit) de l'exercice	640 366 \$	2 461 955 \$
Revenu d'investissement	(922 349 \$)	(2 417 265 \$) *
Conciliation à des fins fiscales		
Amortissement des immobilisations	1 247 720 \$	1 297 646 \$
Cession nette des immobilisations	0 \$	0\$
Propriétés destinées à la revente	43 804 \$	82 106 \$
Remboursement de la dette à long terme	(259 161) \$	(436 253) \$
Affectations		
Dépenses d'investissement au comptant	(360 641 \$)	(495 465 \$)
Appropriation d'excédent non affecté	0 \$	2 315\$
Appropriation d'excédent de fonctionnement affecté	130 975 \$	250 878 \$
Versement à des réserves financières, fonds réservés	(8 416 \$)	(10 142 \$)
<u>Excédent de fonctionnement à des fins fiscales</u>	<u>512 298 \$</u>	<u>735 594 \$</u>

* L'écart significatif est relié aux subventions reçues pour le développement domiciliaire, subvention FIMEAU, PRABAM et autres subventions (un montant supplémentaire de 1 786 000\$ est à recevoir en subvention au courant de l'année 2022)

Le tableau ci-dessous compare les données de 2021 et 2022 .

COMPARATIF DES DONNÉES FINANCIÈRES	2021	2022
Dette à long terme :	9 423 163 \$	9 959 867 \$
Ville de Saint-Basile	7 005 057 \$	6 720 288 \$
Ville- Part diverses subventions	1 581 789 \$	1 862 468 \$
Secteur Aqueduc	267 652 \$	772 341 \$*
Secteur Égout	106 302 \$	101 103 \$
Secteur Saint-Georges	14 600 \$	0 \$ **
Secteur Chemin de la Station	85 800 \$	82 100 \$
Quote-part RRGMRP	361 963 \$	421 567 \$
Excédent de l'exercice :	512 298 \$	735 594 \$
Excédent de fonctionnement non affecté :	708 254 \$	725 747 \$
Excédent de fonctionnement affecté :		
Développement résidentiel	74 354 \$	493 494 \$
Secteur Aqueduc	213 268 \$	172 984 \$
Secteur Égout	263 311 \$	147 705 \$
Budget exercice suivant- Fonctionnement	220 628 \$	355 200\$
Budget exercice suivant- Investissement	428 625 \$	245 404 \$
Règlement 02-2020	11 172 \$	22 344 \$
Règlement 02-2021	4 729 \$	9 458 \$
Élections	0 \$	7 501 \$

* Financement des travaux d'aqueduc Ste-Anne.

** Le remboursement de cet emprunt est terminé

RÉSERVE FINANCIÈRE ET FONDS RÉSERVÉS	2021	2022
Fonds de roulement	176 278 \$	202 861 \$
Fonds infrastructures	- \$	- \$
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés	243 273 \$	191 557 \$

Analyse des investissements

Le tableau ci-dessous présente les sommes des principaux investissements réalisés en 2022 comparativement à celles de 2021 :

Investissements	2021	2022
Eau potable	0 \$	361 448 \$
Eaux usées	(14 515) \$	1 460 724 \$
Chemin, rues, routes et trottoirs	1 837 457 \$	2 286 151 \$
Autres infrastructures *	(56 411) \$	12 152 \$
Bâtiments	5 644 \$	77 195 \$
Véhicule	100 092 \$	190 154 \$
Ameublement, équipements de bureau	14 862 \$	26 402 \$
Machinerie et outillage	52 160 \$	161 111 \$
Terrains	(1 767) \$-	0 \$
En cours de réalisation	313 575 \$	506 075 \$
<u>Total des coûts d'investissement</u>	<u>2 251 097 \$</u>	<u>5 081 668 \$</u>
<u>Total des subventions reçues</u>	<u>(922 349) \$</u>	<u>(2 417 265) \$</u>

* Corresponds au montant de la RRGMRP.

Parmi ses réalisations, on y retrouve les projets suivants :

- ◆ Climatisation Édifice Caron (Subvention 100% PRABAM)
- ◆ Climatisation hôtel de ville (Subvention 100% PRABAM);
- ◆ Isolation toiture du centre communautaire (Subvention 100% PRABAM)
- ◆ Acquisition de mobilier à la bibliothèque (Subvention 8 000\$ FADM)
- ◆ Finalisation de l'émissaire pluvial Durand (Subvention 100% TECQ)
- ◆ Acquisition VTT usagé loisirs
- ◆ Remplacement du tracteur à gazon et de la remorque
- ◆ Acquisition d'une caméra pour les inspections des conduites d'égout et d'aqueduc
- ◆ Remplacement d'une camionnette aux travaux publics (Pro-Master)
- ◆ Réalisation de la phase 3 du développement domiciliaire (Subvention jusqu'à 1 571 654\$ PAVL) et début de la vente des terrains (À ce jour, 45 terrains de vendus sur 56)
- ◆ Réfection rue St-Angélique/Hardy/Stationnement de l'Église (Près de 70 % du projet financé par FIMEAU et PAFFSR et part MTQ)
- ◆ Achat d'une génératrice pour station de pompage d'eau potable SP-2 (Secteur village)
- ◆ Achat de deux pompes pour la station de pompage sanitaire SP-3 (Secteur de la Station)

Projection de l'exercice en cours

L'année financière 2023 est stable jusqu'à présent. Pour ce qui est des projets et des immobilisations, comme prévu au PTI, plusieurs sont en conception et débiteront à court et moyen terme. Voici les principaux :

- ◆ Réaménagement du garage municipal- En cours (Subvention PRACIM 78 %)
- ◆ Aménagement d'une nouvelle rue pour la future garderie – En cours (construction part le CPE Le Kangourou prévue à l'automne selon les dernières informations reçues de leur part).
- ◆ Réaménagement de l'îlot loisirs – En cours de conception et recherches de subventions avancées
- ◆ Agrandissement du Centre Ernest-J.-Papillon – en cours de conception et recherches de subventions avancées

- ◆ Réaménagement de la caserne et de l'Hôtel de Ville – En cours de conception (Subvention plus de 70% PRACIM)
- ◆ Amélioration du plancher du centre communautaire (subvention 100 % PRABAM)
- ◆ Mise aux normes de l'aqueduc Sainte-Anne – En cours de conception (PRIMEAU et TECQ) (Plus de 80% de subventions prévues)
- ◆ Mise aux normes de l'aqueduc St-Joseph- En cours
- ◆ Optimisation de l'éclairage public au DEL -2023
- ◆ Relocalisation du terrain de balle à proximité du Centre Nature – Automne 2023 et recherches avancées de subventions
- ◆ Acquisition d'une génératrice pour la station de pompage sanitaire SP-3 Secteur de la Station – En cours
- ◆ Achat d'une pompe d'égout pour la station de pompage sanitaire SP-4 Secteur Centre-Nature
- ◆ Remplacement de divers ponceaux secteur Saint-Joseph (Subvention PAVL à confirmer)
- ◆ Conception des plans d'aménagement pour le parc du développement Genest
- ◆ Conception et aménagement d'un parc destiné aux aînés dans l'îlot loisirs (Subvention PRIMADA à confirmer)
- ◆ Consultation et élaboration d'une politique et d'un plan d'action en faveur des familles et des aînés
- ◆ Ajout de matériels sportifs pour le gymnase du centre Ernest-J.-Papillon (Subvention 5 950\$ T FADM)
- ◆ Achat de nouveaux matériels pour le local des jeunes (Subvention 3 000 \$FADM)
- ◆ Révision de la sécurité routière (En cours)

Conclusion

À la lecture du présent rapport, vous êtes en mesure de constater que votre ville continue à progresser dans ses investissements stratégiques concertés, dans sa gestion durable et dans l'entretien à l'amont de ses actifs. Tel qu'exprimé par les derniers audits comptables, la situation financière de la ville peut se qualifier de très bonne et tout le personnel et le conseil continuent de mettre les efforts et le temps afin qu'elle le demeure. Notre surprenante petite équipe d'employés et d'élus a comme objectif de mener à bien tous ces projets d'investissement et de développement sans toutefois négliger le niveau de service requis par les activités récurrentes de la ville. La Ville se développe visiblement plus

rapidement dans les dernières années, mais a une vitesse et d'une envergure acceptable et souhaitable par les citoyens selon nos derniers recensements. Je crois personnellement et vraiment très sincèrement que Saint-Basile est une place de choix pour s'y établir, y vivre et y vieillir dans la bienveillance sociale et économique.

Guillaume Vézina, maire

Ville de Saint-Basile

Rapport lu et déposé à la séance ajournée du 27 juin 2023

Le Conseil Municipal de la Ville de Saint-Basile était composé en 2022 de :

Siège #1 : Monsieur Martial Leclerc

Siège #2 : Madame Lise Julien

Siège #3 : Madame Annie Thériault

Siège #4 : Monsieur Mathias Piché

Siège #5 : Monsieur Denys Leclerc

Siège #6 : Madame Karina Bélanger